

17e session du Conseil d'Administration de l'ODHD /LCP : Le C.A valide le programme de travail et le projet de budget 2023

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 20 MARS 2023

1309

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mise en œuvre de l'Accord d'Alger

La Médiation internationale à la recherche des voies et moyens



Esclavage par ascendance dans la région de Kayes : 17 personnes inculpées, dont une condamnée à mort



INFSS : Le management payant du DG, Pr Bokary Diallo



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

19 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

387

Nouveaux cas confirmés

20

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

702 151 Vaccinations incomplètes

3 279 552 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 094

Guéris

32 241

Décès

743

dont 14 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.15



P.19



/ Une /



Mise en œuvre de l'Accord d'Alger : La Médiation internationale à la recherche des voies et moyens

P.5

/ Brèves /



Otage au Mali : Une course pour Olivier Dubois, journaliste français
Aliou Boubacar Diallo, président d'honneur de l'ADP-MALIBA : Un retour honorable au bercail
Amicale de la promotion 2015 des sous-officiers de police : Le sergent de police Fousseyni Traoré aux commandes
Lutte contre le terrorisme : Le Mali veut faire bénéficier de ses équipements et expériences au Burkina Faso

P.11

P.11

P.12

P.12

/ Actualité /



Lutte contre le terrorisme et la grande criminalité : La Minusma a mené près de 1100 patrouilles en début mars
17e session du Conseil d'Administration de l'ODHD /LCP : Le C. A valide le programme de travail et le projet de budget 2023
INFSS : Le management payant du DG, Pr Bokary Diallo
Esclavage par ascendance dans la région de Kayes : 17 personnes inculpées, dont une condamnée à mort

P.14

P.15

P.16

P.17

/ Politique /



Nouvelle Constitution : La COCEM s'inquiète du renforcement des pouvoirs du Président de la République et constat que...

P.19

/ Culture & société /



Préservation et valorisation des cultures et traditions africaines : Pr Babou Niang hissé au rang des leaders panafricains

P.21

/ International /



Guerre en Ukraine : Vladimir Poutine sera-t-il un jour arrêté ?
Mandat d'arrêt contre Vladimir poutine : Pourquoi la Russie juge "nul et non avvenu"

P.22

P.23

/ Sport /



Réunion du conseil de la FIFA à Kigali, au Rwanda : Les calendriers internationaux des matches pour le football masculin et le football féminin approuvés

P.24

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Services d'hôtesse et Événementiel

Spécialisée dans l'accueil en entreprise et événementiel avec des prestations d'accueil sur mesure et haut de gamme

Réactivité, disponibilité, exigence et collaboration privilégiée sont au cœur de notre philosophie.

Nous recrutons et détachons des hôtes et hôtesse selon des critères stricts de qualifications pour offrir une prestation sur mesure sur vos événements, pour toutes les missions d'accueil et bien plus...

MADOUWA
P R E S T I G E



Contact : +223 95 36 37 22



Mise en œuvre de l'Accord d'Alger

La Médiation internationale à la recherche des voies et moyens

Pour aider à la reprise du processus de mise en œuvre de l'Accord, ainsi que des initiatives prises depuis le mois de décembre 2022, la Médiation internationale a procédé, il y a une semaine, à une analyse approfondie de la situation

C'était au cours d'une réunion virtuelle sous la présidence de l'ambassadeur Boudjema Delmi, président du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger (CSA). Dans un communiqué rendu public par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), le jeudi 16 mars 2023, la Médiation internationale dit avoir pris acte des préoccupations exprimées par les parties au cours de ces consultations. Elle indique également avoir relevé leur attachement à l'Accord de paix, et souligne que

celui-ci constitue le cadre le plus viable pour restaurer durablement la paix et la sécurité dans le nord du Mali et contribuer de façon significative à la stabilisation de la région dans son ensemble.

La Médiation internationale « **poursuivra ses démarches auprès des parties signataires dans les jours à venir** », relève le communiqué. Elle entend aussi leur soumettre des propositions concrètes en vue de relancer et d'accélérer le processus de mise en œuvre. Notamment à travers la tenue, le plus rapidement possible, d'une « **réunion de haut niveau du CSA qui s'accorderait sur des**

actions prioritaires et concrètes de nature à restaurer la confiance entre les parties et à répondre aux besoins des populations sur le terrain ».

La Médiation internationale attire l'attention sur le fait que la « **persistance de l'impasse actuelle est porteuse de graves dangers et qu'aucun effort ne doit être ménagé pour surmonter cette impasse au plus vite** ».

Compte tenu de l'importance des consultations qui ont eu lieu à Bamako, à Kidal et à Alger, la Médiation internationale a émis « **le souhait d'être reçue, en temps utile, par**

le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta, pour lui rendre compte de ces consultations et solliciter ses vues sur la marche à suivre ».

La Médiation internationale exhorte à nouveau les parties signataires à s'abstenir de tout acte ou toute déclaration susceptible de remettre en cause les acquis enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord et d'entraver les efforts en cours pour relancer la dynamique de paix. Elle demande à la Minusma, qui préside la Commission technique de sécurité (CTS), de convoquer, dans les plus brefs délais possibles, une réunion de la CTS. Cela pour faire le point de la situation sur le terrain et faciliter l'opérationnalisation du groupe de travail mandaté de réviser les arrangements sécuritaires, dont la mise en place avait été convenue lors de la rencontre de la 54^e session ordinaire de la CTS en date du 4 octobre 2022.

Par ailleurs, il convient de souligner que l'Algérie qui assure la médiation internationale



par le biais de son ministre des Affaires étrangères a observé un remaniement ministériel. Ramtane Lamamra qui était le Ministre des Affaires étrangères a été changé. Ahmed Attaf, ex-ministre des Affaires étrangères, prend sa

place et retrouve ce poste qu'il a occupé entre janvier 1996 et décembre 1999.

■ **Binadjan Doumbia**



■ Adam Dicko



Arbitre de renommée internationale! J'ai sifflé ça bien et les femmes ont gagné 4-0. A la prochaine



■ Moussa Mara Yelema



La corruption est la principale cause des maux de nos pays. Lutter contre elle est de ce fait une obligation de tous les instants. Notre cercle de réflexion le CERM en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert et l'Union Européenne, va conduire le projet de lutte contre la corruption et pour la bonne gestion des finances publiques. Ce projet va concevoir des supports de formation et modules d'enseignement adaptés qui seront diffusés dans les écoles, les administrations et auprès des acteurs de la société civile afin d'éveiller les Maliens le plus tôt possible sur ces questions.



■ UNICEF (FR)



Une goutte à la fois, les vaccins contre la poliomyélite aident les enfants à grandir en bonne

santé.

Dans un camp pour personnes déplacées internes au Darfour, au Soudan, des enfants reçoivent des vaccins de routine contre des maladies évitables, telles que la polio, dans le cadre d'une action soutenue par l'UNICEF.

L'UNICEF s'efforce de fournir à chaque enfant, partout, un accès à des services de nutrition et de santé essentiels, ainsi qu'à des vaccins.

#PourChaqueEnfant, un avenir en bonne santé

■ Ammy Baba Cisse



« Nous ne voulons pas de la laïcité. Nous allons amener la République islamique. » Cheick Oumar Folenta, marabout à Mountougoula

« L'armée malienne ne peut aller reconquérir Kidal tant que la Minusma est là. Si vous voulez aller à Kidal, il faut commencer par chasser la Minusma » Cheick O Konaré

« Je propose une solution africaine. L'axe Mali-Burkina doit s'étendre au Niger au delà des contingences politiques » Cheick Oumar Konaré

« Je salue le Président Ouattara pour le geste fait au Burkina Faso en lui donnant des équipements » Me Cheick Oumar Konaré

« Je demande aux pays côtiers, notamment le Sénégal et la Côte d'Ivoire de nous aider car nous constituons une digue. » Me Cheick Oumar Konaré

« Je demande aux autorités de libérer Madame Bouare Fily Sissoko en organisant rapidement son procès » Cheick Oumar Folenta



« certains se disent comment le pays va organiser des élections sans stabilité ? Et comment stabiliser un pays sans organiser les élections ? On est dans cette transition depuis 3 ans et un manque de confiance s'installe petit à petit » Siriki Kouyaté



La coordination des syndicats des enseignants du supérieur reconduisent leur grève pour une semaine.



« Tout le monde a vu mes rapports avec le gouvernement. Je n'ai aucun complexe à exprimer mes ambitions. Je ne suis ni manipulable ni intimidable. J'ai des principes, j'ai des valeurs que je vais défendre quel que soit l'interlocuteur » Bandiougou Dante Président MP

« Nous sommes dans un pays où heureusement tout le monde se connaît. Monsieur Dante est un homme totalement indépendant et responsable »
Bandiougou Dante Président MP

« Moi je pense que quand un magistrat ment, il n'y a pas un qualificatif qu'un menteur. Chérif KONE a menti en disant qu'on lui a donné un accord de principe à travers l'administrateur des lieux qui ne l'a jamais vu, qui ne le connaît pas »
Bandiougou Dante Président MP

« Ils ont adressé une correspondance à la MP le lundi. Nous leur avons répondu le Mardi en évoquant deux raisons pour justifier notre

refus. Premièrement, ils n'ont pas voulu collaborer avec nous pour réparer les lieux, chose que nous avons faite avec l'aide des bonnes volontés que nous saluons et que nous remercions. Deuxièmement, c'est par mesure de précaution contre des groupes qui peuvent engendrer des tensions chez nous » Bandiougou Dante Président MP

« Nous leur avons dans la correspondance confidentielle que nous aimerions qu'il ait une réparation à l'amiable. Ils ont refusé carrément » Bandiougou Dante Président MP

« Nous leur avons adressé une correspondance, 30 minutes après la réponse était sortie. Je me suis même interrogé sur la sincérité et la crédibilité d'un tel mouvement »
Bandiougou Dante Président MP



« Notre objectif est de porter plainte contre X car nous n'écartons aucune piste » Bandiougou Dante Président MP



■ Wassim Nasr



#Mali photos #El des combats à proximité de #Telatai #Ménaka contre le #JNIM #AQMI / on remarque les déplacements en convoi & prises de guerre exposées à découvert / 16 dépouilles sont visibles



■ NYAMSI WA KAMERUN WA AFRIKA

L'ancien Président français Nicolas Sarkozy a procédé à un saisissant autoportrait en affirmant : « De tous les continents du monde, l'Europe est le continent le plus brutal, le plus sauvage et peut verser dans la barbarie ». En effet l'œuvre de Sarkozy avec l'OTAN en Libye et son dévouement de violence en Côte d'Ivoire en ce début de 21eme siècle confirment que Sarkozy est une parfaite illustration du MAL OCCIDENTAL qu'il dénonce!



■ Gouvernement du Mali



MOPTI : LE PREMIER MINISTRE A L'ÉCOUTE DES POPULATIONS

Pour répondre aux préoccupations des populations, il faut se donner le temps de les écouter. Le Premier ministre, Choguel Kokalla MAIGA, a tenu à rencontrer les populations de Mopti toutes catégories confondues. Une séance au cours de laquelle les représentants des différents acteurs se sont exprimés. Les interventions ont porté sur les domaines de la sécurité, la santé, l'économie, l'éducation, l'eau et l'électricité etc.

Le gouverneur de Mopti, le Colonel-major, Abass DEMBELE, a présenté son analyse, allant de la crise sécuritaire aux difficultés liées

aux déplacements internes.

Il a également précisé que la stratégie de stabilisation des régions du centre prend pleinement en compte les aspirations des populations.

Il s'engage vigoureusement à promouvoir sa mise en œuvre.

Ces aspirations ont été évoquées par les différents intervenants et sont relatives aux problèmes d'eau d'électricité de sécurité, des Déplacés des écoles fermées entre autres.

Le chef du gouvernement a rassuré la population que les autorités sont dédiées à la cause des Maliens.

Tout ce qui est possible sera fait pour répondre aux préoccupations des populations c'est du moins l'assurance donnée par le Chef du gouvernement conformément à la vision du Président de la Transition.

Les populations ont par ailleurs salué les efforts considérables du gouvernement dans les différents domaines et apprécient fortement l'accompagnement des autorités locales et régionales.



SOMADOUGOU INAUGURE SON RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU.

Poursuivant ses œuvres sociales dans le pays, œuvres inspirées par la vision du Président de la Transition le Colonel Assimi Goïta, le Premier ministre a offert au village de SOMADOUGOU un forage équipé. Une initiative qui vient soulager les souffrances des habitants de cette localité forte de 5000 âmes située à 35 kms environs de Mopti. Soulagées par la fin de la pénurie d'eau les populations n'ont pas manqué de saluer l'initiative et de remercier les autorités de la Transition pour cette action.





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Otage au Mali : Une course pour Olivier Dubois, journaliste français



Le 8 avril, notre confrère, collaborateur de « Libération », du « Point » et de « Jeune Afrique », aura passé deux ans otage d'un groupe jihadiste au Mali. Pour renforcer les appels à sa libération, la mobilisation se poursuit. Samedi, une vingtaine de salariés de Reporters sans frontières et de « Libération » participaient à la 16e édition de l'écotrail de Paris-Ile de France. Courir pour ne pas oublier. Courir pour espérer.

Courir pour agir, quand, depuis bientôt deux ans, c'est un sentiment d'impuissance qui domine. Samedi, une vingtaine de salariés du quotidien Libération et de Reporters sans frontières se sont pointés en forêt de Meudon, ou au parc de Saint-Cloud, dans les environs de Paris, pour une course en hommage à Olivier Dubois, journaliste français, collaborateur de Libération, du Point et de Jeune Afrique, otage depuis 709 jours dans le désert malien. 30, 18, 10 kilomètres, en courant ou en marche nordique, tous sont allés au bout du parcours de la 16e édition de l'écotrail de Paris-Ile de France, affichant un tee-shirt à l'effigie d'Olivier Dubois. L'objectif, comme celui des milliers de petites et grandes actions organisées depuis plus de vingt-trois mois par sa famille, ses collègues, ses proches et moins proches, est toujours le même : rappeler qu'Olivier est le seul journaliste français aujourd'hui otage. Rappeler que, depuis le 8 avril 2021 et son enlèvement en plein centre de Gao, au nord du Mali, il n'a sûrement pas l'occasion de courir, lui qui aime tant bouger. Olivier Dubois est prisonnier du Jnim (selon l'acronyme en arabe du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans), affilié à Al-Qaeda.

LA MOBILISATION NE FAIBLIT PAS

Dans les années 80, quand plusieurs journalistes français avaient été pris en otages au Liban, leurs visages apparaissaient chaque jour dans les journaux télévisés. Plus tard, dans les années 2000, de grandes manifestations avaient été organisées après les enlèvements de Christian Chesnot, Georges Malbrunot ou Florence Aubenas. En dépit des efforts déployés par ses proches, la mobilisation pour demander la libération d'Olivier Dubois est moins visible qu'à l'époque. Peut-être parce qu'on s'habitue au pire. Pourtant cette mobilisation existe, elle ne faiblit pas, alors que tous espèrent ne pas avoir à marquer cet anniversaire prochain, ces deux ans de détention, ces 730 jours enlevés à ses enfants. Les autorités françaises affirment poursuivre leurs efforts soutenus

Aliou Boubacar Diallo, président d'honneur de l'ADP-MALIBA : Un retour honorable au bercail



Après de beaux séjours hors du pays, le président d'honneur de l'ADP-Mali a regagné son pays, le 14 mars passé. Il a été accueilli en grande pompe par des amis, membres du parti et sympathisants de l'aéroport Modibo Keita-Senou jusqu'à son domicile. Très ému par cette marque de considération envers sa personne, il a remercié toutes et tous ceux qui ont fait le déplacement pour lui rendre un tel honneur. A peine arrivée, il était à Nioro chez le Cherif de Nioro pour témoigner au sa reconnaissance pour les efforts de ce dernier en faveur de la paix dans notre pays et recueillir ses conseils et bénédictions. "Je me suis rendu auprès de sa vénérable personne le 16 mars 2023 à Nioro du Sahel et je lui renouvelle mes remerciements pour l'accueil qui m'a été réservé aussi bien à Bamako qu'à Nioro du Sahel" dit-il. Aussi, il a renouvelé ses remerciements au Président du Parti ADP-MALIBA, à son Secrétaire Général, aux Membres du Comité Exécutif ainsi qu'à tous ses militants et sympathisants pour leur accueil enthousiaste et mémorable et leur demande de rester mobilisés pour le Mali qui a besoin de rassembler tous ses fils afin de ramener la paix et la stabilité pour le bonheur des Maliens.

Source : Bamada

pour obtenir sa libération et le rendre au plus vite aux siens. Ces efforts se font, et c'est logique, dans la discrétion la plus absolue. Alors, à ceux qui attendent, à qui Olivier manque, à ses collègues, ses amis, ses proches, sa famille, il ne reste que ces gestes d'un jour, un bracelet vert en signe de soutien, une affiche ici, une course à pied là. Ce samedi, nos athlètes ont tous franchi la ligne d'arrivée. Avec à l'horizon, une autre ligne à couper : celle de la fin d'une attente insupportable, la libération d'Olivier Dubois, sain et sauf.

Source : liberation.fr

Amicale de la promotion 2015 des sous-officiers de police : Le sergent de police Fousseiny Traoré aux commandes



C'est sous l'observation d'une minute de silence en la mémoire des camarades décédés et victimes servant la patrie qu'a débuté, le samedi 11 mars 2023, la cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale de l'Amicale de la promotion 2015 des sous-officiers de la police nationale. L'Amicale de la promotion Kandia Kouyaté est désormais dirigée par le sergent de police Fousseiny Traoré, à la tête d'un bureau de quarante personnes pour un mandat de trois ans.

A l'occasion de cette assemblée, le président sortant, le commissaire de police Douga Dembélé, a exprimé sa profonde gratitude à la promotion pour la confiance à lui accordée durant son mandat. "La police étant notre village, la promotion est pour nous une famille au sein de laquelle nous avons l'obligation morale de nous soutenir mutuellement sur le plan social, culturel, financier, matériel et moral", a-t-il déclaré.

Fier de son bilan, le président sortant a remercié la marraine, le président d'honneur et l'ensemble des membres de son bureau pour les efforts consentis. Le président entrant, le sergent de police Fousseiny Traoré a, dans ses mots introductifs, invité toute la promotion à préserver l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers, à l'unité, à la cohésion et au don de soi, car, selon lui, l'union vaut mieux que la division.

Il a salué le président sortant et son équipe pour le travail abattu, et a invité les membres de son bureau à se mettre à la tâche pour le bonheur de toute la promotion afin de relever les défis. Le major de la promotion 2015, le lieutenant de police Emmanuel Kodio, a exhorté tous les éléments du contingent 2015, à préserver l'Amicale, et à œuvrer pour son développement.

Pour lui, cet outil précieux est un moyen de solidarité, de cohésion et de bonheur. Avec un bon état de santé de la caisse, la marraine, major de police Kandia Kouyaté, l'ancien directeur général de la police nationale, Kansaye, et les délégués ont tous répondu présents à l'AG. Niarra-Infos

Source : Mali Tribune

Lutte contre le terrorisme : Le Mali veut faire bénéficier de ses équipements et expériences au Burkina Faso



La coopération entre le Mali et le Burkina Faso a connu de nouveaux et beaux jours, depuis quelques semaines. C'est dans cette même lancée que le ministre malien de la Défense, en visite à Ouagadougou, ce jeudi, a confié au Président burkinabè l'entière disponibilité de son pays à accompagner le Burkina Faso dans la lutte contre le terrorisme.

La coopération entre le Mali et le Burkina Faso semble désormais sans limites. Les deux pays dirigés par des militaires putschistes font miroiter, depuis quelques jours, à la communauté internationale une envie de se constituer en fédération. Pendant que ce sujet est encore d'actualité, le ministre malien de la Défense, le colonel Sadio Camara, en visite à Ouagadougou, jeudi, a fait une annonce qui témoigne du niveau atteint par les deux États dans la coopération bilatérale. « Aujourd'hui, le Mali est prêt à partager le peu d'expérience, le peu de moyens que nous avons acquis récemment », a déclaré le colonel à la fin d'un entretien avec le Président burkinabè. Parlant de matériels acquis récemment, Sadio Camara ne saurait occulter les avions russes et les drones turcs acquis par son pays, quelques heures plus tôt.

UN APPEL À L'UNITÉ D'ACTION

« Nous savons que la situation actuelle est difficile pour nos États. Quand nous choisissons la voie de l'indépendance, il y a le prix à payer. Mais nous sommes confiants et nous savons qu'ensemble, nous allons réussir », a soutenu le Malien.

Cette nouvelle forme de coopération semble indispensable entre les États de la zone sahélienne qui, depuis une dizaine d'années, se battent contre l'hydre du terrorisme. Sans véritable succès, puisque des pans entiers du territoire du Mali ou encore du Burkina Faso échappent au contrôle des autorités étatiques.

Source : afriquemedia



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Lutte contre le terrorisme et la grande criminalité : La Minusma a mené près de 1100 patrouilles en début mars

La Minusma a, dans son point de presse d'hier jeudi 16 mars, annoncé une série d'opérations et actions en vue de contrer les groupes terroristes et autres bandits qui opèrent à l'intérieur du pays. La mission onusienne, qui dit avoir évolué dans un environnement sécuritaire volatile marqué par la persistance des actes hostiles et des attaques à l'engin explosif improvisé (EEI) soutient avoir effectué, entre le 1er et le 15 mars, près de 1100 patrouilles.



Selon la MINUSMA, les opérations Galaxy et Boffa sont conduites par le bataillon tchadien pour sécuriser les villes de Kidal, Tessalit et Aguelhok (Secteur Nord) et leurs environs, afin de protéger la population locale des attaques des groupes armés terroristes et autres criminels. Alors qu'à Goundam et à Ber, dans la région de Tombouctou, à travers l'opération Wyrd, les bataillons ivoirien (CIVBAT) et burkinabè (BFABAT) mènent des patrouilles de reconnaissance et de sécurité. Dans la région de Bandiagara, grâce à l'opération Buffalo, le bataillon sénégalais (SENBAT) effectue des patrouilles de sécurité et de présence entre Ogossagou et le village de Soulakanda (secteur Centre) pour rassurer les populations et prévenir les conflits interethniques entre les communautés Dogon et Peulh.

A rappeler que c'est dans cette région, notamment dans le secteur de Songobia, que trois

casques bleus sénégalais ont trouvé la mort, le 21 février, après le passage de leur véhicule sur un engin explosif improvisé (EEI).

Opérations de sécurisation

Quant au bataillon togolais (TOGOBAT), il conduit présentement l'opération Tarentula, dans la ville de Douentza et ses environs dont les secteurs de Boni, régulièrement en proie à des attaques terroristes et aux agissements des groupuscules armés.

La MINUSMA a également mis l'accent sur les opérations de sécurisation menées le long des axes routiers en vue de dissuader les groupes terroristes et les bandits qui s'attaquent à des usagers. Parmi ces opérations figurent celles menées par le bataillon bangladais (BANBAT) dont les patrouilles de sécurisation consistent à lutter contre les engins explosifs improvisés (EEI) à Tarkint. S'y ajoute l'opération BOA

conduite par la force de réaction rapide du Bangladesh (BANQRF) et la compagnie cambodgienne de lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI).

A noter également des opérations de sécurisation des aéroports et autres installations sensibles en vue de faciliter les actions humanitaires, dont l'opération Pélican menée par le bataillon tchadien pour protéger la piste d'atterrissage de Kidal et l'opération Nimba pour l'escorte des acteurs humanitaires.

S'agissant du bataillon nigérien, il opère dans les secteurs d'Ansongo et Ménaka. Il y mène des opérations pour assurer l'escorte des acteurs humanitaires et la protection pour les vols de l'UNHAS et participe aussi à l'escorte des autorités administratives de Ménaka.

Abdoulaye DIARRA
Source : l'Indépendant

17e session du Conseil d'Administration de l'ODHD /LCP : Le C. A valide le programme de travail et le projet de budget 2023

L'Observatoire du Développement Humain Durable et de la lutte contre la Pauvreté (ODHD /LCP) a tenu son dix-septième Conseil d'Administration. C'était le vendredi 17 mars 2023 dans sa salle de conférence. Cette occasion a été mise à profit par les membres du conseil d'administration de valider, d'une part le rapport d'activité de l'exécution financière 2022 et, d'autre part, le programme de travail et le projet de budget au titre de l'année 2023.



Pendant son intervention, Abdoulaye Maïga, représentant du ministre de la Santé et du Développement Social, PCA de l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la lutte contre la Pauvreté a rappelé que le gouvernement du Mali a mis en place l'Observatoire du Développement humain Durable et de la Lutte contre la pauvreté (ODHD /LCP) par l'ordonnance n°02-047/P-RM du 29 mars 2002 dont la principale mission est d'entreprendre des études et des recherches dans le domaine du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté.

En effet, il a souligné que cette 17e session du Conseil d'Administration de l'ODHD /LCP permettra de valider, d'une part le rapport d'activité de l'exécution financière 2022 et, d'autre part, le programme de travail et le pro-

jet de budget au titre de l'année 2023.

De plus, il a précisé que le gouvernement du Mali en partenariat avec le programme des Nations Unies et la banque mondiale ont respectivement mis en place deux programmes à savoir celui de l'Appui à la Gouvernance Économique, à la résilience et au Développement Durable au Mali (PAGEDD) sur la période 2020-2024 qui est dans sa deuxième année de mise en œuvre, et le « projet régional d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) qui est mis en place sur la période 2023-2027.

De ce fait, le représentant du PCA a fait savoir que la mise en œuvre du PAGEDD implique différentes structures d'exécution dont la cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT/CSLP), l'Observatoire

du Développement humain Durable et de la Lutte contre la pauvreté (ODHD /LCP), la Direction Générale de la Planification du Développement (DCM), le secrétariat à l'Harmonisation de l'aide (SHA), l'Institut National de la Statistique (INSTAT), la cellule Technique de la Réforme du Climat des Affaires (APEX-Mali), l'Agence pour la promotion des Investissements au Mali (API-Mali), le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) et le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO).

Quant au projet régional d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), il a indiqué qu'il va regrouper, de l'Institut National de la Statistique (INSTAT), l'Observatoire du Développement humain Durable et de la Lutte contre la pauvreté (ODHD /LCP), le Centre de Formation et de Perfection en Statistique (CFP-STAT), la Cellule de Planification et de Statistique / secteur de l'Eau, Environnement, urbanisme et domaine de l'Etat (CPS SEEUDE) et la Cellule de Planification et de Statistique /secteur Education (CPS SE). « Ces deux programmes contribuent à l'atteinte des objectifs opérationnels de l'ODHD /LCP », a-t-il souligné.

Il a particulièrement signalé que l'ODHD /LCP joue un rôle important dans le processus d'appui au suivi évaluation du CREDD et des objectifs de développement durable à travers les différentes contributions faites au niveau de son objectif opérationnel qu'est l'appui aux politiques stratégiques économiques. « Cet appui se poursuivra dans le processus d'élaboration du nouveau cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable CREED », a-t-il conclu.

■ Maffenin Diarra

INFSS : Le management payant du DG, Pr Bokary Diallo

Devenu Directeur général de l'Institut national de formation en sciences de la santé (INFSS), à la suite d'un appel à candidature, Pr Bokary Diallo a proposé 42 innovations dont la mise en œuvre doit hisser le Mali sur le toit de l'Afrique en matière de formation paramédicale

La satisfaction se lisait sur le visage des administrateurs lors de la 28^e session ordinaire du Conseil d'administration de l'INFSS tenue ce jeudi 18 mars dernier, dans l'enceinte de l'Institut, sis à Dar-Salam. Le constat du secrétaire du Comité syndical n'était en porte-à-faux avec le discours prononcé par le directeur général. Ce dernier dans son allocution d'ouverture fera savoir que dans un atelier, regroupant toute l'équipe cadre de l'INFSS, un plan d'actions a été élaboré. Lequel a permis de détailler la mise en œuvre de ces 42 innovations, en précisant, les responsables d'exécution et de suivi, les moyens et sources de vérification, le chronogramme d'exécution de chaque innovation, les risques et solutions éventuelles et le coût de chaque activité. Pour le Pr Bokary Diallo, parmi ces innovations

majeures, certaines ont été déjà mises en œuvre. Il s'agit, entre autres, de : l'ouverture de 10 nouvelles filières dont d'autres n'existent nulle part en Afrique ; trois annexes de l'INESS (Bougouni, Koutiala et Kita) ; l'institution de l'évaluation de la performance individuelle et collective avec des indicateurs objectifs ; les impartiaux et impersonnels partagés avec tout le personnel ; l'ouverture d'un laboratoire de recherche qui a vu passer trois soutenances de thèses de doctorat délocalisées et une centaine de soutenances de master ; la création d'une revue scientifique animée par les enseignants-chercheurs de rang magistral. A celles-ci s'ajoutent : l'institution de la pré-soutenance de mémoire avant la soutenance proprement dite qui a permis la publication de nombreux mémoires de master

et l'obligation pour tous les étudiants de faire des stages pratiques supervisés à partir de la fin de la première année. Ce faisant, au 31 décembre 2022, l'Institut avait fait un taux d'exécution de 38,09% dont 26,19% en cours et 35,71% attendaient leur chronogramme de réalisation.

Quant au représentant du ministre et non moins président du Conseil d'administration, Ousmane Guindo, il dira que le budget de l'Institut est équilibré en recettes et en dépenses à la somme 3 592 379 619 F CFA. Avec ce budget, l'INFSS a enregistré un taux de réalisation des ressources de 76 % par rapport aux crédits notifiés avec un taux d'exécution des dépenses à 75 %. Et M. Guindo de rester persuadé que le rapport annuel d'activités, soumis à l'examen des administrateurs, permettra d'apprécier les efforts fournis par l'Institut dans l'atteinte des objectifs retenus dans son plan opérationnel.

Le représentant du ministre a « exhorté les administrateurs à faire des propositions de solutions pour surmonter les difficultés, atteindre un objectif fixés au titre de l'année 2023 ».

Ki-Zerbo



Esclavage par ascendance dans la région de Kayes : 17 personnes inculpées, dont une condamnée à mort

Les assises spéciales sur l'esclavage par ascendance se poursuivent à la cour d'appel de Kayes. A ce jour, 17 personnes sont condamnées, dont une condamnation à mort. Une décision saluée par les organisations de lutte contre l'esclavage qui pensent que c'est un début de soulagement.

Les juges se penchent en ce moment sur le troisième dossier qui concerne la localité de Bafoulabé. Cette phase intervient après le jugement des cas de Souroubiré et de Djandoumé.

Plusieurs personnes comparaissent cette semaine devant la justice à Kayes. Elles sont accusées de coups et blessures volontaires, de discrimination ethnique, entre autres, indiquent les organisations de lutte contre l'esclavage par ascendance. Selon le président de l'association, la paix sociale au Mali présent dans le tribunal, le déroulement du procès est une satisfaction pour les victimes.

Ce week-end, sur une vingtaine de personnes entendues par les juges, 17 ont été inculpées, dont une condamnation à mort. Les autres

sont condamnées entre cinq et dix ans de prison. Cette assise s'est penchée sur le cas de Souroubiré, où des personnes considérées esclaves ont été victimes de coups mortels et blessures le 28 décembre 2021.

Le 27 février dernier, sept personnes ont été condamnées à mort. Elles sont aussi inculpées pour crimes liés à cette pratique de l'esclavage par ascendance à Kayes, Kita et Nioro. Les défenseurs des droits de l'Homme affirment que ces assises sont "une grande avancée" dans la sauvegarde du droit international humanitaire au Mali.

Un ouf pour les organisations de lutte contre l'esclavage

« Un soulagement pour les victimes et un exemple de dissuasion ». C'est ainsi que qualifient les organisations de lutte contre l'esclavage par ascendance ces assises. Selon le responsable de l'association Gambana, au-delà des condamnations fermes, 90 millions de dédommagements devront être versés aux victimes.

« Nous sommes satisfaits, car nous n'étions pas sûrs de la tenue des assises et si c'est le cas aujourd'hui, elles auront des impacts positifs. Nous l'avons dit au début de ce procès, c'est très difficile et sensible, faire ces assises à Kayes pour lutter contre l'esclavage par ascendance, même si à la fin, c'est une seule personne qui est condamnée, nous en serons satisfaits, car ces assises permettront de sensibiliser et aussi de dissuader certaines personnes. Par ailleurs, grâce à nos avocats, les victimes de cet esclavage par ascendance seront dédommagées à hauteur d'un total de 90 millions ».

Il faut rappeler que l'esclavage par ascendance dans cette région du Mali a fait beaucoup de déplacés et des victimes malgré les interpellations de l'autorité et les organisations de défense des droits de l'homme.

■ Binadjan Dombia





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Nouvelle Constitution : La COCEM s'inquiète du renforcement des pouvoirs du Président de la République et constat que...

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) à travers son communiqué de presse N°003/2023/COCEM publié le vendredi 17 mars 2023 relatif au projet de nouvelle Constitution de la République du Mali. Elle salue la validation du projet de nouvelle Constitution par le Président de la Transition. Elle s'inquiète du renforcement des pouvoirs du Président de la République et invite le Gouvernement à créer un large consensus national en vue de l'adoption du texte au referendum dans un délai raisonnable.



La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) a suivi avec une attention particulière les travaux de la commission de finalisation du projet de nouvelle Constitution de la République du Mali ainsi que la validation du texte par le Président de la Transition. Conformément à sa mission d'observation citoyenne de toutes les phases du processus électoral et des réformes, la COCEM a analysé ledit projet de Constitution et fait les constats ci-après :

La COCEM note la prise en compte de plusieurs de ses recommandations formulées dans ses différents rapports d'observation et des documents de contributions à la réforme constitutionnelle. Il s'agit notamment de : l'instauration du bicaméralisme (Article 95) ; la création de la Cour des Comptes (Titre V, Chapitre IV) ; la suppression de la Haute Cour de Justice et du Haut Conseil des Collectivités ; l'introduction de la possibilité du mode de scrutin mixte pour l'élection des Députés à

l'Assemblée Nationale (Article 96 alinéa 2) ; la Représentation des Maliens établis à l'étranger à l'Assemblée Nationale (Article 96 alinéa 3) ; la modification du mandat et du mode de désignation des Conseillers de la Cour constitutionnelle (Article 145) ; le durcissement des critères d'éligibilité du Président de la République (Article 46) ; l'institution des procédures de destitution du Président de la République par le Parlement pour minimiser les risques de changements anticonstitutionnels (Article

73) ; la consécration des autorités administratives indépendantes, y compris en matière de l'organisation et de la gestion des élections (Article 88) ; le renforcement des prérogatives du Haut Conseil Économique, Social et Culturel avec l'intégration de la question environnementale (Titre VI) ; la lutte contre la transhumance politique (Article 106) ; la reconnaissance du rôle de veille citoyenne de la Société civile (Article 40) ; la prise en compte de l'inclusion (Préambule) ; l'élargissement de la saisine de la Cour constitutionnelle aux citoyens (article 153) ; l'augmentation du délai de campagne présidentielle entre les deux (02) tours (article 48 al 2). En plus des aspects énumérés ci-dessus, le projet de Constitution comporte d'autres dispositions susceptibles de renforcer la démocratie, il s'agit entre autres de : la préservation du caractère laïc de la république (Préambule, articles 30 et 32, 185) ; la réaffirmation du caractère irréversible du multipartisme (Article 185 alinéa 2) ; l'officialisation des langues nationales tenant en compte la diversité culturelle et linguistique du Mali (Article 31) ; la prise en compte de la lutte contre la corruption (Préambule, Article 3) ; la protection de l'environnement (Préambule, Articles 25, 42, 89, 115) ; la mobilisation des citoyens pour la défense de la patrie dès l'âge de 18 ans (Article 24 aliéna 2) ; la protection des données à caractère personnel (Article 12) ; la protection des droits de l'enfant (Article 3). Toutefois, en dépit des points forts énumérés ci-dessus, la COCEM souligne quelques inquiétudes en termes de consolidation de la démocratie malienne.

En effet, il ressort de l'analyse de la COCEM que les pouvoirs du Président de la république ont été renforcés, constituant, à certains égards, une entorse au respect du principe de la séparation des pouvoirs, notamment entre l'exécutif et le judiciaire. En effet, le Président de la république préside toujours le Conseil



supérieur de la Magistrature, ce qui sous-entend une immixtion de l'exécutif dans le judiciaire.

Le Président garde également une influence significative dans la désignation des neuf (09) sages de la Cour constitutionnelle. Pour preuve, en sa qualité de Président de la république, il désigne deux (02) membres de la Cour constitutionnelle et aussi, en tant que Président du Conseil supérieur de la Magistrature, il désigne deux (02) autres Conseillers. De même, en cas de majorité présidentielle à l'Assemblée Nationale et au Sénat, dont les Présidents nommeront chacun un (01) Conseiller à la Cour constitutionnelle, le Président de la république se trouvera ainsi de facto à la base de la désignation de six (06) des neuf (09) sages de la Cour constitutionnelle. Ce qui pourrait affecter l'indépendance de l'Institution, largement décriée en 2020 après la proclamation des résultats définitifs des élections législatives.

Le projet prévoit également le maintien de la proclamation des résultats définitifs de l'élection du Président de la république et des opérations de référendum par la Cour constitutionnelle, alors que la possibilité de conférer cette attribution à l'Autorité Indépen-

dante de Gestion des Élections (AIGE) devait être étudiée.

La COCEM relève aussi que le pouvoir de contrôle du Parlement a été réduit à travers l'impossibilité pour l'Institution de démettre le Gouvernement à travers une motion de censure, or le Président de la république garde son pouvoir de dissolution de l'Assemblée Nationale.

Pour rappel, la COCEM a produit un document d'analyse de l'avant-projet de Constitution dans lequel elle avait formulé des propositions d'amélioration.

La COCEM invite le Gouvernement à créer un large consensus national en vue de l'adoption du projet de Constitution au référendum qui devra être organisé dans un délai raisonnable en vue de faciliter le respect du chronogramme préétabli.

Ne doutant point de la volonté des différentes parties prenantes à trouver des solutions consensuelles en vue de la bonne tenue du référendum et des élections générales, la COCEM reste mobilisée pour observer avec une attention particulière la mise en œuvre des réformes en cours.

Bokoum Abdoul Momini

Préservation et valorisation des cultures et traditions africaines : Pr Babou Niang hissé au rang des leaders panafricains

Ne dit-on pas que, le travail bienfait ne passe jamais inaperçu. Ce n'est, en tout cas, pas Mamadou dit Babou Niang qui dira le contraire. En effet, après sa désignation au niveau national, comme Trésor humain vivant (THV), le Pr Babou Niang a retenu l'attention du jury hautement constitué par des personnalités, pour le prix de la préservation et la valorisation des cultures et traditions africaines. La cérémonie de reconnaissance à l'endroit de ces gardiens des savoirs occultes s'est déroulée au Maroc. Doté d'une grande influence au Mali et en Afrique, grâce à son statut d'autorité morale et de médiateur social, ce désormais leader panafricain pour la préservation et la valorisation des cultures et traditions africaines, est un démystificateur hors pair des pratiques magiques dont les victimes ne cessent d'augmenter aujourd'hui du fait de l'attrance des jeunes pour le gain facile. Et le Pr Babou Niang fait partie aujourd'hui des traditherapeutes les plus cotés pour ses résultats et son savoir-faire. Né à Mahina, dans le cercle de Bafoulabé, région de Kayes, Mamadou dit Babou Niang est également un panafricain dans l'âme. C'est pourquoi, après de brillantes études primaires et secondaires au Mali couronnées par l'obtention du Baccalauréat, il fut admis à la Faculté de médecine de Dakar. Ses études universitaires furent malheureusement interrompues pour des raisons familiales.

Après cet abandon, Babou Niang trouvera de l'emploi au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Là, il se fera remarquer par ses pouvoirs extraordinaires de chasseur de génies et autres mauvais esprits qui hantent les lieux à la grande satisfaction des responsables du chantier. Cette admiration finit par convaincre l'équipe d'ingénieurs indiens qui travaillaient là. Ceux-ci donnèrent la chance au jeune Babou Niang d'aller parfaire ses connaissances, dans la prestigieuse Université des 77 Secrets de la magie noire de Bombay, en Inde.

Ki-Zerbo



Guerre en Ukraine : Vladimir Poutine sera-t-il un jour arrêté ?

Après la délivrance vendredi par la Cour pénale internationale (CPI) d'un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine pour crime de guerre en Ukraine, le président russe pourrait-il vraiment figurer un jour sur le banc des accusés à La Haye ?



SI OUI, COMMENT ?

Les États membres de la CPI sont tenus d'exécuter les mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova s'ils se rendent sur leur territoire.

"C'est vrai", a déclaré à l'AFP le procureur de la CPI, Karim Khan, lorsqu'on lui a demandé si M. Poutine serait passible d'une arrestation en se rendant dans l'un des 123 pays parties au Statut de Rome, texte fondateur de la cour. Mais cette dernière n'a pas sa propre force de police. Selon le président de la CPI, Piotr Hofmanski, l'exécution des mandats "dépend de la coopération internationale".

Matthew Waxman, professeur à la Columbia Law School, a déclaré qu'il s'agissait d'une "étape très importante de la part de la CPI,

mais que les chances sont minces que Poutine soit un jour arrêté". L'ancien dirigeant soudanais Omar al Bashir s'est rendu dans plusieurs États africains malgré un mandat d'arrêt de la CPI.

QUELS OBSTACLES ?

Tout d'abord, la Russie ni l'Ukraine ne sont membres de la CPI. La juridiction est en droit de poursuivre M. Poutine seulement parce que Kiev a accepté sa compétence dans la situation actuelle.

Mais la Russie a rejeté les mandats d'arrêt et affirmé qu'elle ne coopérerait pas. "La Russie, comme un certain nombre d'États, ne reconnaît pas la compétence de ce tribunal. Par conséquent, du point de vue de la loi, les dé-

cisions de ce tribunal sont nulles et non avenues", a déclaré le porte-parole du président russe, Dmitri Peskov.

Moscou a signé le Statut de Rome mais ne l'a pas ratifié. Puis elle a retiré sa signature sur ordre de M. Poutine en 2016, après l'ouverture d'une enquête de la CPI sur la guerre de 2008 en Géorgie. Il est peu probable que M. Poutine figure sur le banc des accusés, "à moins qu'il n'y ait un changement de régime en Russie", a déclaré Cecily Rose, professeure adjointe de droit international public à l'Université de Leiden.

Y'A-T-IL DES PRÉCÉDENTS ?

Plusieurs dirigeants politiques et militaires ont été jugés pour crimes de guerre, rappelle Karim Khan. "Il y a tellement d'exemples de personnes qui pensaient qu'elles étaient au-dessus de la loi" et qui "se sont retrouvées devant les tribunaux", observe-t-il. "Prenez Milosevic ou Charles Taylor ou Karadzic ou Mladic", souligne-t-il.

La CPI a condamné en 2012 Charles Taylor, ancien chef de guerre libérien devenu président, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. L'ancien président serbe Slobodan Milosevic est mort dans sa cellule à La Haye en 2006 alors qu'il était jugé pour génocide par le tribunal pour l'ex-Yougoslavie. L'ancien dirigeant serbe de Bosnie Radovan Karadzic a finalement été capturé en 2008 et reconnu coupable de génocide par ce même tribunal, et son chef militaire Ratko Mladic a été arrêté en 2011 et condamné à la réclusion à perpétuité.

Y A-T-IL D'AUTRES OPTIONS ?

La CPI ne peut pas juger des suspects par contumace mais M. Khan observe que la cour a d'autres moyens pour faire avancer certains dossiers.

Il a demandé aux juges de tenir une audience pour confirmer les charges retenues contre Joseph Kony – chef de l'Armée de résistance du Seigneur, qui a lancé une rébellion sanglante en Ouganda – bien que M. Kony soit toujours en fuite. "Ce processus peut être disponible pour tout autre cas, y compris celui en cours" en Ukraine, souligne M. Khan.

Source : 7sur7.be



Mandat d'arrêt contre Vladimir poutine : Pourquoi la Russie juge "nul et non avenu"

Les hauts responsables russes ont rejeté vendredi le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale à l'encontre du président Vladimir Poutine, estimant qu'elle n'avait aucune valeur juridique pour la Russie. La Russie, comme un certain nombre d'Etats, ne reconnaît pas la compétence de ce tribunal, par conséquent, du point de vue de la loi, les décisions de ce tribunal sont nulles et non avenues", a dit aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

M. Peskov a estimé que l'idée même d'une arrestation de Vladimir Poutine était "scandaleuse et inacceptable". La porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a elle évoqué une décision de la CPI "dénuée de sens", "y compris d'un point de vue juridique". "La Russie n'est pas partie prenante du statut de Rome de la Cour pénale internationale et n'a aucune obligation en vertu de celui-ci", a souligné Mme Zakharova sur Telegram, ajoutant que Moscou "ne coopère pas" avec la cour basée aux Pays-Bas. Elle a averti que "les (mandats) d'arrêt émanant de la Cour pénale internationale seront juridiquement insignifiants" pour la Russie.

L'ex-président russe Dmitri Medvedev a lui comparé sur Twitter le mandat d'arrêt à du papier toilette.

"La Cour pénale internationale a émis un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine. Pas besoin d'expliquer où ce papier doit être utilisé", a-t-il écrit en anglais, terminant son message par un émoticône de papier toilette. La décision de la CPI, qui siège à La Haye, concerne la "déportation" de milliers d'enfants ukrainiens vers la Russie depuis le début du conflit avec l'Ukraine il y a un an, ce qui constitue un crime de guerre.

MISE EN GARDE CONTRE LES PAYS QUI VOUDRAIENT ARRÊTER

POUTINE

Également visée par un mandat d'arrêt de la CPI, la commissaire russe aux droits des enfants, Maria Lvova-Belova, a assuré que Moscou allait "continuer le travail". "C'est sympa que la communauté internationale ait estimé notre travail pour aider les enfants de notre pays, et qu'on ne les laisse pas dans des zones d'opérations militaires et qu'on les sorte", a-t-elle ironisé, citée par l'agence de presse russe Ria Novosti.

Le Comité d'enquête, en charge des principales investigations criminelles en Russie, a lui ordonné l'ouverture d'une enquête sur "l'émission illégale par la CPI de mandats d'arrêts à l'encontre de citoyens russes". Les enquêteurs russes devront établir l'identité des juges de la CPI à l'origine de la décision en vue d'éventuelles mesures de rétorsion futures.

La patronne de la chaîne RT, bras armé de la propagande du Kremlin à l'étranger, Margarita Simonian, a elle menacé à demi-mot tout pays qui voudrait arrêter M. Poutine. "J'aimerais voir le pays qui arrêtera Poutine en vertu de la décision de La Haye. Huit minutes plus ou moins durerait le vol jusqu'à sa capitale", a-t-elle écrit sur Twitter, dans une référence apparente à la rapidité des missiles russes.

Source : 7sur7.be

Réunion du conseil de la FIFA à Kigali, au Rwanda : Les calendriers internationaux des matches pour le football masculin et le football féminin approuvés

La Coupe du Monde de la FIFA 2026 avec 12 groupes de quatre équipes. Le Conseil de la FIFA s'est réuni en amont du 73ème Congrès de la FIFA à Kigali, au Rwanda, et a adopté plusieurs décisions clés, notamment concernant l'avenir des compétitions masculines et féminines, pour lesquelles les calendriers internationaux des matches respectifs ont été approuvés à l'unanimité à la suite d'un processus de consultation exhaustif.



Le calendrier international des matches pour le football masculin 2025-2030 sera structuré comme suit :

- Mars : une fenêtre de neuf jours, avec deux matches
- Juin : une fenêtre de neuf jours, avec deux matches (incluant des matches amicaux préparatoires aux compétitions finales, le cas échéant)
- Fin septembre / début octobre : une fenêtre de 16 jours, avec quatre matches (à compter de 2026 ; deux fenêtres de neuf jours et deux matches conservées en septembre et octobre 2025)
- Novembre : une fenêtre de neuf jours, avec deux matches. Selon ce nouveau calendrier, la finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2026 sera disputée le dimanche 19 juillet 2026 et la période de mise à disposition obligatoire des joueurs débutera le 25 mai, au lendemain de la dernière date de match officiel pour les clubs (des dérogations peuvent être accordées jusqu'au 30 mai 2026 pour les finales des compétitions interclubs des confédérations, sous

réserve de l'approbation de la FIFA). Le nombre total cumulé de jours de repos, de mise à disposition et de compétition s'élève à 56 jours, un chiffre identique à celui des éditions 2010, 2014 et 2018 de la Coupe du Monde de la FIFA. Le calendrier international des matches pour le football masculin 2025-2030 sera publié dans les prochains jours.

Calendrier international des matches pour le football féminin 2024-2025

Comme le calendrier actuel, le calendrier international des matches pour le football féminin 2024-2025 comportera six fenêtres internationales par an. Certaines de ces fenêtres comporteront plusieurs types différents afin de permettre aux confédérations d'organiser leurs qualifications spécifiques, d'une part, et aux associations membres de disputer des matches amicaux, d'autre part. Les dates du Tournoi Olympique de Football féminin ont été ajoutées au calendrier (25 juillet-10 août

2024), de même que celles de la toute première Gold Cup féminine de la Concacaf (20 février-10 mars 2024).

Le Conseil a également approuvé à l'unanimité la création d'un groupe de travail sur la santé des joueurs et joueuses afin de veiller à la bonne mise en œuvre des principes de protection du bien-être des footballeurs et footballeuses, tels que les périodes de repos obligatoires. "La FIFA a adopté une approche véritablement mondiale concernant les discussions sur les calendriers internationaux des matches, tenant compte du point de vue de toutes les principales parties prenantes", a déclaré Gianni Infantino, le Président de la FIFA. "Notre objectif fondamental est d'obtenir de la clarté sur ce sujet et de proposer des matches à enjeu tout en protégeant la santé des joueurs et joueuses, ainsi qu'en reconnaissant que de nombreuses régions ont besoin d'un plus grand nombre de matches de compétition."

Format de la Coupe du Monde de la FIFA 2026

Sur la base d'un examen minutieux de l'intégrité sportive, la santé des joueurs, les déplacements des équipes, l'attractivité commerciale et sportive ainsi que l'expérience des équipes et des spectateurs, le Conseil a unanimement approuvé la modification proposée du format de la Coupe du Monde 2026 pour transformer les 16 groupes de trois équipes en 12 groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe et les huit meilleurs troisièmes se qualifieront pour les seizièmes de finale. Le nouveau format atténue notamment le risque de collusion et garantit un minimum de trois matches à chaque équipe, avec un temps de repos équilibré entre les équipes en lice.

Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025 – Principes clés pour la sélection des équipes participantes

Après l'approbation de la répartition des places pour la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA à 32 équipes, qui se déroulera tous les quatre ans à partir de juin 2025, le Conseil a approuvé à l'unanimité les principes clés de la sélection des équipes participantes, l'objectif étant de proposer un plateau de la meilleure qualité possible, sur la base de critères sportifs. La période à prendre en considération étant les quatre années entre les saisons s'achevant en 2021 et 2024, les principes clés de sélection sont les suivants :

- Pour les confédérations disposant de plus de quatre places : vainqueurs des quatre dernières éditions de la principale compétition interclubs et équipes supplémentaires sélectionnées au regard de leur place au classement des clubs de la confédération au cours de la même période de quatre ans.
- Pour les confédérations disposant de quatre places : vainqueurs des quatre dernières éditions de la principale compétition interclubs.
- Pour les confédérations disposant d'une place : club le mieux classé parmi les vainqueurs de la principale compétition interclubs au cours de la période de quatre ans. – Pour le pays hôte : le club qui prendra la place allouée au pays hôte sera déterminé ultérieurement. D'autres critères s'appliquent : – Si un

club remporte au moins deux éditions de la principale compétition interclubs de sa confédération au cours de la période 2021-2024, un classement des clubs établi sur la base de critères sportifs servira à déterminer l'autre ou les autres clubs participant(s).

– Une limite de deux clubs par pays sera appliquée, sauf lorsque plus de deux clubs du même pays remportent la principale compétition interclubs de la confédération concernée sur la période de quatre ans en question.

– De plus amples discussions avec les confédérations et les parties prenantes permettront de définir les mécanismes de calcul du classement des clubs, qui se baseront sur des critères sportifs.

Compétition annuelle interclubs de la FIFA

Dans la mesure où la version actuelle de la Coupe du Monde des Clubs sera abandonnée après l'édition 2023 et où les confédérations ont exprimé le désir de voir les vainqueurs de leur principale compétition interclubs respective s'affronter chaque année afin de stimuler la compétitivité, le Conseil a approuvé à l'unanimité le concept stratégique d'une compétition annuelle interclubs de la FIFA à compter de 2024. Cette compétition réunira les vainqueurs de la principale compétition interclubs de chaque confédération et opposera en finale, sur un site neutre, le vainqueur de la Ligue des Champions de l'UEFA au vainqueur d'un tournoi de barrage disputé par les équipes des autres confédérations. De plus amples informations concernant la période d'organisation et le format seront communiquées ultérieurement.

Approbation du Règlement de candidature pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027

Conformément à la décision prise lors de sa séance du 14 février 2023, le Conseil a approuvé à l'unanimité le Règlement de candidature pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027, qui encadrera la procédure de candidature la plus exhaustive de l'histoire de la compétition. Il est prévu que le Congrès de la FIFA désigne le ou les pays hôte(s) l'an prochain.

Statuts de la FIFA

Le Conseil a par ailleurs décidé de créer un groupe de travail impliquant toutes les confédérations afin de procéder à un examen exhaustif des Statuts de la FIFA en vue de présenter des propositions d'amendements au Congrès de la FIFA de l'année prochaine. Cet examen permettra notamment d'étudier la possibilité d'étendre le mandat de la FIFA afin d'inclure la catégorie de l'eFootball à ses objectifs généraux.

Réforme du système des transferts

Le Conseil a approuvé à l'unanimité les amendements au Règlement du Statut et du Transfert des Joueurs de la FIFA (RSTJ) en lien avec les périodes de transferts et avec le besoin d'améliorer la protection des joueurs au chômage dans le cadre du troisième train de réformes du système des transferts.

Le Conseil a en outre accepté de confier à l'administration de la FIFA le mandat d'étudier de nouvelles possibilités réglementaires pour la protection de la santé des joueuses, dans le cadre du RSTJ, en particulier dans les domaines suivants : adoption, avortement, menstruation, naissances multiples, allaitement et garde d'enfants.

Autres décisions

Le règlement relatif à la gestion opérationnelle du Programme de développement des talents de la FIFA – dans lequel l'instance dirigeante investira USD 200 millions entre 2023 et 2026 – a lui aussi été approuvé à l'unanimité. Un point a été fait sur la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Australie & Nouvelle-Zélande 2023, tandis que le Conseil a approuvé la publication du rapport de synthèse sur la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022. Enfin, le Conseil a confirmé que la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA, É.A.U. 2023 se déroulerait du 16 au 26 novembre prochains, et la répartition des places pour la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA, Seychelles 2025 a été approuvée (AFC : 3 ; CAF : 2 ; Concacaf : 2 ; CONMEBOL : 3, OFC : 1 ; UEFA : 4 ; pays hôte : 1).

Source FIFA



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous agissez avec instinct, énergie ou agressivité dans vos actes professionnels et cela vous réussit. Vous réformez en profondeur les domaines qui en ont besoin et vous pouvez ainsi accéder à un niveau supérieur. On reconnaît votre mérite et on vous félicite.

Votre besoin de sécurité matérielle est quelque peu malmené actuellement. Des bouleversements se profilent alors que vous n'aviez rien vu venir. Ceci vous inquiète un peu, mais vous n'y pouvez rien. Attendez de voir où ça vous mène.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos compétences et vos qualités sont mises à profit, le domaine professionnel est bien représenté, puisque aujourd'hui vous gagnez à être connu. Même s'il faut encore attendre pour profiter d'un peu de répit, des opportunités sont présentes.

On peut dire que pour faire grossir vos revenus, vous vous démenez. De cette façon vous pouvez aisément vous projeter dans l'avenir et assurer le futur de vos proches l'esprit serein. Aujourd'hui, vous n'avez pas de stress côté finances.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre travail sera entaché par votre mauvaise humeur du jour ! Vous avez tendance à vous froisser pour un rien avec vos collègues, spécialement les femmes. Vous seriez même enclin à compliquer les choses par pur plaisir ! Respirez profondément et détendez-vous !

Vous avez envie de vous faire plaisir aujourd'hui ! Et si vous vous accordiez une journée shopping par exemple, ça pourrait vous détendre ? Vous avez envie de faire des folies ! Mais attention à votre budget. Restez raisonnable !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une déception arrive dans votre parcours. Le travail apporte peu de satisfaction à part vous rassurer. Vous gardez le poste parce qu'il amène une régularité de salaire. La prudence est conseillée. Avec Saturne en Capricorne, des concessions continuent.

Gardez du budget. Le salaire est suffisant, mais vous craignez de perdre votre place. Cette peur finit par vous forcer à réaliser des économies. La journée est idéale pour fantasmer sur des accessoires. Un peu de patience pour retrouver l'équilibre.



Lion (22 juillet - 23 août)

Avec Uranus en opposition à Mars, vous pourriez avoir un sentiment de révolte. Sûrement que vous aurez du mal à refréner vos émotions et vos sautes d'humeur. Il faudra bien pourtant préserver ce qui peut encore l'être.

Avec la Lune noire en transit dans votre maison financière, tout est possible, des retournements de situation, des bonnes et des mauvaises nouvelles. Tout change et il faut s'adapter du mieux que vous pouvez.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Grâce aux astres, les projets professionnels bénéficient d'une belle progression, vous n'en attendiez pas tant, vos efforts sont récompensés. Vous trouvez des appuis utiles, si vous dirigez vos propres affaires, une évolution inattendue se présente.

La chance se manifeste dans vos finances, ne passez pas à côté, car ce n'est pas sûr qu'elle se représente de sitôt. Commencez donc à réfléchir à un placement ou un investissement pour le futur, vous n'avez pas de temps à perdre. Il faut agir.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez avoir quelques discussions désagréables avec vos collègues au travail. Passez à autre chose, n'arguez pas, ce n'est pas votre jour ! Vous avez un peu tendance à bâtir des châteaux en Espagne en ce moment et on vous le fait savoir.

Vous êtes un champion pour les négociations financières ! Vous arrivez facilement à convaincre vos partenaires et réussissez à charmer vos adversaires ! Vos stratégies s'avèrent payantes, vous êtes très fort ! Votre entourage vous admire.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les activités actuelles fatiguent. Votre décision de prendre un nouveau poste est définitive. Mais vous avez besoin d'être rassuré sur cette future place. Écoutez les avis de collègues chevronnés. Ils vous aiguillent. Ayez confiance aussi en vos compétences.

Pensez à ne pas craquer si vous faites du shopping. Vous cédez devant les articles de mode. Le désir de plaire entraîne des dépenses. Pensez à payer en plusieurs fois. Des produits peu dans vos cordes vous tentent. Vous avez en effet des goûts de luxe !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous allez sûrement laisser couler au bureau et essayer de passer le temps autrement qu'en travaillant. Vous allez peut-être revendiquer certains avantages que vous estimez nécessaires aux salariés. Vous avez une âme de syndicaliste par moments.

Avec Saturne carré à Mars, vos finances n'iront sûrement pas dans le sens que vous aviez projeté. Mars empêche et Saturne frustre. C'est vous dire qu'il faut vous armer d'un peu de patience avant de toucher la récolte de votre travail.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un petit nuage pourrait venir assombrir votre ciel professionnel. En effet, les choses ne vont pas aussi bien que vous l'espérez. Une signature de contrat qui tarde à tomber, une proposition d'embauche qui prend du retard, vous êtes très impatient.

Restez zen si une somme d'argent que vous attendez depuis de nombreuses semaines tarde à venir. Ce serait vous fatiguer que de courir sans cesse après. Certes, vous aimeriez que cette histoire soit close, mais vous êtes fixé dessus en permanence.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans votre travail, Mars en milieu du ciel vous apporte une grande énergie. Vous vous sentez combatif et plein d'entrain. Des sautes d'humeur pourraient survenir au bureau, isolez-vous un peu et reprenez-vous. Vous êtes un peu capricieux aujourd'hui.

Des transformations dans le domaine de vos finances apparaissent. Vos bonnes intuitions vous sont favorables et votre niveau de vie pourrait s'en ressentir. Vous avez fait des choix judicieux qui portent leurs fruits à présent. Vous faites des envieux !



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous risquez de vous heurter à une illusion importante. Le poste que vous envisagez peut vous passer sous le nez. La chance semble tourner. Vous voilà de nouveau dans le flou. Des déceptions sont à venir. Elles s'adressent au secteur professionnel.

Les dépenses sont importantes. Elles concernent différentes petites choses. Des factures peu élevées avec des gadgets se cumulent. Au final, la note est assez salée. Vous devez passer en priorité, les achats indispensables. La raison doit reprendre le dessus.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Mountaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23